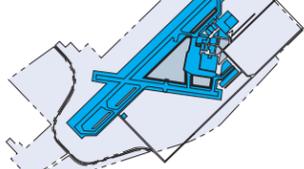


**Infrastructures et  
équipements de transport**

**L'aéroport international Jean-Lesage**

Le site de l'aéroport, d'une superficie de 717 hectares, comprend quatre grandes zones dont les aires vacantes représentent près des trois quarts du site. La seconde zone, qui n'occupe que 18 % de la superficie du site, accueille les aires de manoeuvre des appareils. Elles comprennent deux pistes croisées et les voies de circulation des avions. La piste principale (06-24), d'une longueur de 2 745 mètres et orientée sud-ouest/nord-est, peut accueillir tout appareil de type gros porteur, comme le B-747, le L-1011, le DC-10 ou le A-340. Sur cette piste principale se font 70 % des mouvements d'appareils. La piste secondaire (30-12), d'une longueur de 1 740 mètres et orientée est-ouest, peut accueillir tout autre type d'appareils, comme le DC-9, le F-28, le Challenger, le Régional Jet ou des appareils de plus petite dimension. La troisième zone est occupée par la zone terminale, qui comprend l'aérogare, la tour de contrôle et des aires de stationnement. La quatrième zone accueille des bâtiments à caractère administratif ou commercial et des garages servant à l'entretien des appareils.

**Aéroport international  
Jean-Lesage**



**Le réseau ferroviaire**

**Rive nord**

Le Canadien National (CN) est propriétaire des subdivisions Bridge et La Tuque. C'est la subdivision Bridge qui assure, à partir de la subdivision Diamond (ligne transcontinentale), la desserte de la rive nord via le pont de Québec. Elle assure l'accès aux trois secteurs portuaires via la cour de triage de Limoilou pour ceux de Beauport et de L'Estuaire et via la cour de triage de Sainte-Foy et l'antenne Champlain pour celui de L'Anse-au-Foulon. La subdivision de La Tuque, qui emprunte le tracé de Cap-Rouge, relie l'agglomération de Québec à l'Abitibi, au Saguenay—Lac-Saint-Jean et à Montréal via la jonction d'Hervey-Jonction.

Le Chemin de fer Québec-Gatineau (CFQG) est propriétaire de la subdivision de Trois-Rivières. Parallèle à la voie du CN, elle relie l'agglomération de Québec à Trois-Rivières et à Montréal. Elle donne accès au secteur de L'Anse-au-Foulon via la cour de triage Henri-IV ainsi qu'aux secteurs de Beauport et de L'Estuaire par l'interconnexion d'Allenby.

Le Chemin de fer de Charlevoix (CFC) est propriétaire de la subdivision de Murray Bay, qui part de la cour de triage de Limoilou pour se diriger vers la Malbaie et Clermont.

**Rive sud**

Le CN est propriétaire des subdivisions Diamond (ligne transcontinentale) et Montmagny. La subdivision Diamond, à laquelle se greffe l'antenne Monk qui se dirige vers Saint-Isidore et la cour de triage Joffre, relie l'agglomération de Québec à Montréal et aux provinces Maritimes. La subdivision Montmagny relie Saint-Charles-de-Bellechasse à Charny en passant par Lévis.

La compagnie de chemin de fer du Québec Central entend remettre en service les lignes abandonnées des régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie.

**Le réseau routier**

**Les axes nationaux**

Ce sont les routes qui supportent le trafic de transit mais qui sont également très sollicitées par la circulation locale.

**Les voies d'accès à la capitale nationale et aux équipements de transport stratégiques**

Ce sont des routes du Ministère ou sous responsabilité municipale qui donnent accès, à partir des axes nationaux, à la colline parlementaire et au centre-ville de Québec, aux équipements de transport stratégiques que sont le port et l'aéroport et aux principaux équipements publics, tels l'université Laval et la base militaire de Valcartier. Le parcours cérémoniel est également inclus dans cette catégorie.

**Les artères urbaines et les axes intermunicipaux**

Les artères urbaines et les axes intermunicipaux constituent un réseau intermédiaire entre les deux catégories précédentes et le réseau de rues locales.

**Réseau routier**

-  Axes nationaux
-  Voies d'accès à la capitale nationale et aux équipements de transport stratégiques
-  Artères urbaines et axes intermunicipaux

**Réseau ferroviaire**

-  Carrefour ferroviaire
-  Cour de triage
-  Embranchement industriel
-  Interconnexion
-  Gare
-  Terminus d'autocar interurbain
-  Traverse Québec-Lévis

